

Image not found or type unknown



Faire les papiers français par filiation

Par **zina yah**, le **02/01/2013 à 19:46**

salut j ai mon grand mère qui est francais par option le 11 mars 1963.quand j ai écrit au consulat pour faire la nationalité française ils m ont envoyé un numiro de mon dossier et m envoyé des papiers a remplir et ils ont demandé ma présence au consulat parceque moi j habite en algérie.alors est ce que sa est favorable?est ce que sa sa veut dir qui ont acceptè de mon faire la nationalité française?si oui aider moi à savoir les démarches à suivre svp répond moi j attend merci beaucoup.